



Les radiotélédiffuseurs fracassent le record de l'an dernier Les inscriptions au Ruban d'or sont plus nombreuses que jamais !

OTTAWA, le 12 septembre 2001 – Cette année, l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) a reçu un nombre record d'inscriptions au concours du Ruban d'or de la part des radiotélédiffuseurs privés à travers le Canada. Les Prix du Ruban d'or, rendant hommage à l'excellence dans le secteur de la radiotélédiffusion canadienne, seront remis aux gagnants le mois prochain dans le cadre du 75^e congrès annuel de l'ACR. Des Rubans d'or seront décernés dans plusieurs catégories, entre autres les nouvelles de dernière heure, le service à la collectivité, les documentaires, la programmation, l'humour et l'autopublicité.

Le concours de 2001 a attiré un total de 341 inscriptions, ce qui représente une augmentation notable par rapport aux 266 reçues l'an dernier. Cette augmentation est attribuable en grande partie au nombre considérable d'inscriptions du secteur des services de télévision spécialisée. Les jurys ont retenu 96 des 341 inscriptions, et ce dans 28 catégories. Plusieurs des finalistes sont en lice pour plus d'un prix, notamment CKNW de Vancouver et CKFM-FM de Toronto dans le domaine de la radio; CFCF-TV de Montréal, TVA de Montréal et Citytv de Toronto du côté de la télévision; et MuchMusic de Toronto et YTV de Toronto dans les catégories des services de télévision spécialisée.

Les inscriptions dans la catégorie des nouvelles traitent d'un vaste éventail de sujets, allant d'une catastrophe naturelle sur une grande échelle à la tragédie personnelle des plus pénibles éprouvée par une famille. Dans d'autres catégories, les inscriptions des finalistes font état du rôle primordial des radiotélédiffuseurs pour ce qui est de promouvoir les artistes locaux, des émissions de divertissement pleines d'imagination qu'ils présentent et de la capacité de la radiotélévision de réunir les collectivités pour appuyer une œuvre de bienfaisance. Les membres des jurys ont fait des commentaires très élogieux au sujet des finalistes, et ont souligné combien ces professionnels s'attachent à leur travail et à l'excellence du produit final. La précieuse contribution qu'apportent les radiotélédiffuseurs privés aux collectivités qu'ils desservent est un thème qui revient à maintes reprises dans les commentaires des membres des jurys.

Les lauréats seront annoncés au gala du Ruban d'or le 30 octobre dans le cadre du 75^e congrès annuel de l'ACR, **Radiodiffusion 2001 : Relier les Canadiens... les collectivités... le pays**, qui se déroulera au Centre des congrès d'Ottawa, dans le cœur de la capitale.

Des Rubans d'or seront également décernés à des particuliers pour l'excellence en radiodiffusion et le service exceptionnel à la collectivité.

Membres du jury pour les services de télévision et de télévision spécialisée : Barry Close (président du jury) de laA-Channel d'Edmonton (Craig Broadcast Systems Inc.); Bruno Beaulieu de Canal D de Montréal (Astral Média Inc.); Dennis Bilbrough de Global Television Network de Don Mills (CanWest Communications Corp.); Renaud Francœur de CFAP-TV de Québec (TQS Inc.); John Gunn de Bravo! de Toronto (CHUM Limited); Robert Parent de CHOT-TV de Hull (Radio Nord Communications Inc.); Maryke McEwen de la Children's Television de Toronto (CORUS Entertainment Inc.); et Jay Witherbee de la ATV/ASN de Halifax (Bell Globemedia Inc.).

Membres du jury pour les services de radio : Keith Soper (président du jury) de CHOZ-FM de St. John's (Newfoundland Broadcasting Co. Ltd.); Karen Burgess de CKNW de Vancouver (CORUS Entertainment Inc.); Claude Gagné de CIMF-FM de Hull (Télémedia Radio Inc.); Steve Hayes de CJMF-FM de Québec (Cogeco Radio-Télévision inc.); Allan Lie de CHSM de Steinbach (Golden West Broadcasting Inc.); Chris Pottage de KISS 92/CHFI/680 News de Toronto (Rogers Broadcasting Limited); Pierre Rousseau de CHOM-FM/Team 990 de Montréal (CHUM Limited); et Gord Taylor de CKQB-FM d'Ottawa (Standard Broadcasting Co. Ltd.).

Membres du jury pour la catégorie de l'humour en français : Patrice Bergeron, du journal *Le Droit* d'Ottawa; Claude Gagné de CIMF-FM de Hull (Télémedia Radio Inc.); Kenneth Gagné Jr. de CHR/CHOE-FM de Matane (Les Communications Matane Inc.); Steve Hayes de CJMF-FM de Québec (Cogeco Radio-Télévision Inc.); Annie Labbé de CFDA-FM de Victoriaville (Réseau des Apalaches AM/FM); et Pierre Rousseau de CHOM-FM/Team 990 de Montréal (CHUM Limited).

Membres du jury pour la catégorie de l'humour en anglais : Karen Burgess de CKNW de Vancouver (CORUS Entertainment Inc.); Peggy Curran de *The Montreal Gazette* de Montréal; Dwaine Deitrich de CHAT/CFMY-FM de Medicine Hat (Jim Pattison Broadcast Group); Allan Lie de CHSM de Steinbach (Golden West Broadcasting Inc.); Chris Pottage de KISS 92/CHFI/680 News de Toronto (Rogers Broadcasting Limited); et Keith Soper de CHOZ-FM de St. John's (Newfoundland Broadcasting Co. Ltd.).

Pour assurer l'impartialité du concours, les membres du jury se sont abstenus lors des votes sur les inscriptions de leur(s) propre(s) station(s).

L'ACR, qui compte au-delà de 600 membres, défend les intérêts des radiotélédiffuseurs privés du Canada. Ceux-ci constituent une industrie de quatre milliards de dollars qui emploie plus de 30 000 Canadiens.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec l'ACR au (613) 233-4035 et demander Kelly Beaton au poste 351. Ce document est également disponible sur Internet à <http://www.cab-acr.ca>.